

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Pouvoir adjudicateur : représenté par Monsieur le Maire de Sorigny

Adresse 28 rue nationale – 37250 Sorigny – Tél : 02-47-34-27-70 – Fax : 02-47-34-27-79 – Mail : mairie.sorigny@wanadoo.fr

Objet du marché :

FOURNITURE ET LIVRAISON D'UNE PASERELLE PIETONNE

Référence du marché : 2010-FS-002

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Les fournitures, objet du présent marché, seront rémunérés dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

Critères qui seront utilisés lors de l'attribution du marché :

Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont :

- 1 – Garanties et capacités techniques et financières,
- 2 – Capacités professionnelles.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Libellé</i>	<i>%</i>
1 – Valeur technique	30
2 – prix des prestations	60
4 – Délai de livraison	10

La notation sera effectuée de la façon suivante :

Critère Valeur Technique :

Sera jugé suivant un mémoire technique transmis avec l'offre :

- Exceptionnel : 5 points
- Développé : 4 points
- Satisfaisant : 3 points
- Insuffisant : 2 points
- Symbolique : 1 point
- Absent : 0 point

La note totale sera ensuite affectée du coefficient 30

Critère Prix :

Les offres seront notées conformément à la procédure suivante :

$$\text{Note} = 10 \times \frac{\text{Montant de l'offre la moins disante}}{\text{Montant de l'offre du candidat}}$$

La note totale sera ensuite affectée du coefficient 60

Critère Délais :

Les offres seront notées conformément à la procédure suivante :

$$\text{Note} = 10 \times \frac{\text{Délai le plus court proposé}}{\text{Délai du candidat}}$$

La note totale sera ensuite affectée du coefficient 10

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent les certificats et attestations des articles 46-I et 46-II du Code des Marchés Publics. Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Procédure :

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du Code des Marchés publics

Lieu d'exécution : 37250 SORIGNY (Indre et Loire)

Date limite de réception des offres : 29 avril 2010 à 16h00

Les offres doivent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est autorisée.

Adresse où elles doivent être transmises :

Sur support papier : Mairie de Sorigny - 28 rue nationale – 37250 Sorigny

Sur support électronique : Mail : mairie.sorigny@wanadoo.fr

Langue Française

Monnaie : euro (€)

Modalité de consultation du dossier de consultation :

Le dossier sera transmis gratuitement, après demande écrite à :

Mairie de Sorigny - 28 rue nationale – 37250 Sorigny

Fax : 02-47-34-27-79

Mail : mairie.sorigny.administratif@orange.fr

Validité de l'offre :

la durée de la validité des offres est de 90 jours